



Lausanne, le 27 septembre 2026

Service public

Solidaires - *Unitaires* – *Démocratiques*

Pl. Chauderon 5 - 1003 Lausanne

Tél. 021 / 351 22 50

COMUNIQUE DE PRESSE

L'initiative 12 % l'emporte, la lutte s'impose

L'initiative 12 % a été approuvée. 300 millions enrichiront les privilégié.e.s. le 80 % de la population vaudoise devra payer la note par des coupes létales dans le service public.

Le service public, faut-il le rappeler, est un véritable outil de travail socialisé qui assure à la populations les prestations du secteur étatique et celles des institutions subventionnées.

La situation qui s'ouvre à nous doit être soigneusement évaluée. En effet, le Conseil d'Etat, sa base parlementaire et les initiant.e.s partagent un même but, celui de démanteler le service public et de transférer les économies réalisées dans les poches avides des privilégié.e.s.

Les factions de la droite parlementaire multiplient les opérations pour arracher des rabais fiscaux, attaquer les prestations publiques et les acquis sociaux, réduire les salaires, dégrader les conditions de travail et ruiner le statut du bloc salarial du service public.

Le Conseil d'Etat inscrit son action dans une situation dite de crise. La politique d'austérité portée et approfondie par tous les gouvernements successifs depuis 25 ans s'est radicalisée durant la législature en cours. Le rabais fiscal de 7 % dès 2027, imposé par le parlement et accepté par le gouvernement, illustre à merveille la situation que nous subissons.

Le déficit opérationnalisé des comptes publics s'élève à près de 800 millions structurels. Le Conseil d'Etat prétend revenir pour 2030 à l'équilibre budgétaire. L'ensemble de l'appareil de pouvoir, du régime, prétend retrouver l'équilibre par des coupes létales sur le service public.

Sans compter les nouvelles charges que devront absorber les ressources publiques ces prochaines années, une pression de 1,1 milliard sur les prestations publiques menace de créer une situation intenable.

Avec la politique actuelle de déficits publics, les ressources allouées au service public ont été d'ores et déjà contractées de plus de 2,5%. C'est là la politique austéritaie et de promotion du privilège fiscal que poursuivent le Conseil d'Etat et sa base parlementaire.

Dans ces conditions, l'augmentation des recettes fiscales ne permet pas de compenser la saignée réalisée et prévue du service public.

Naturellement, dans ce contexte, l'évaluation des ressources publiques fait l'objet d'une confusion produite à dessein et savamment entretenue. Les maîtres d'œuvre de l'initiative 12 % parlent de liquidités disponibles à hauteur de 3,2 milliards. Les mêmes milieux faisaient état d'excédents qui, cumulés sur 20 ans, dépassaient les 6 milliards. Ailleurs sur le spectre politique, la fortune de l'Etat est estimée à 5 milliards.

La différence entre budget et comptes (vieille et rituelle manipulation, parmi tant d'autres) atteint en trois ans 1,5 milliard de francs.

Mais qu'importe, le régime entend poursuivre imperturbablement la voie sacrificielle de l'austérité, à tout prix mais avec davantage de dissimulation pour certain.e.s.

D'ores et déjà, un important bloc de forces politiques et institutionnelles, avec à sa tête le Conseil d'Etat, entend moduler le cadre du « petit équilibre » pour faire passer des « réserves » des finances publiques à la contention et dissimulation du déficit, en mobilisant des centaines de millions chaque année.

Il s'agit pour le pouvoir de « gouverner » la stratégie d'austérité, d'imposer les critères et les temps de gestion des coupes létales dans une situation qui menace de devenir intenable et de mener à un blocage, voire à une désagrégation du service public. Il s'agit bien de réaliser la saignée sans risquer le chaos et... la révolte.

Que faire ? Dans cette situation, trois éléments nous semblent incontournables s'il s'agit de résister effectivement :

1. Le service public doit échapper au carcan budgétaire. Il doit être étendu, amélioré, requalifié pour répondre aux besoins de la majorité sociale. Le service public est un véritable outil de travail socialisé. Ajoutons que les conditions de travail, de rémunération, de statut tout autant que de droits et de libertés de ses salarié.e.s doivent être exemplaires, constituer un véritable laboratoire de progrès et de démocratie sociale.

2. Il faut pour cela des ressources nouvelles, une répartition différente de la richesse sociale, de nouveaux dispositifs pour assurer cette répartition. En ce sens, le premier pas consiste à évaluer toutes les ressources publiques (réserves, liquidités, fortune, apports divers tels ceux de la BNS et de la BCV) et à s'assurer qu'elles soient scrupuleusement dédiées au bien public.

3. L'ouverture de ce chemin ne peut se faire que par la lutte contre la régression sociale et politique qui nous guette. La construction systématique d'un rapport de forces en ce sens est incontournable. Cela concerne, bien entendu, le bloc salarial des travailleurs.euses du service public, mais aussi la majorité sociale de ce canton dont le service public, dans ses acquis actuels comme dans ses conquêtes possibles, constitue une richesse essentielle.